

Assemblée Générale du Tutorat Associatif Toulousain du 18 février 2008

→ Débriefing Infosup:

- Des problèmes se sont posés au niveau de l'organisation de la présence des tuteurs : le planning établi n'a pas été respecté. Tous les tuteurs qui étaient inscrits ne sont pas venus, et certains tuteurs qui ne s'étaient pas inscrits sont venus. Il y avait trop de personnes présentes sur le stand et les responsables du salon étaient mécontents.
- Pur l'année prochaine :
 - Le planning devra être plus strict et être absolument respecté.
 - Les tuteurs devront être bien informés sur la réforme de la P1 qui devrait être mise en place à la rentrée 2009.

→ Réforme de l'année de PCEM1 :

La réforme n'a pas encore été présentée en détail. L'année de PCEM1 sera commune aux étudiants en pharmacie, sage-femme, dentaire et médecine. L'entrée dans les IFMK (institut de formation de masso kinésithérapie) se fera par l'intermédiaire de concours spécifiques, ouvrant ainsi un marché pour les préparations privées.

Cette réforme devrait prendre effet en septembre 2009. L'an prochain, le bureau devra se tenir bien informé de l'évolution de cette réforme et renseigner les tuteurs.

→ JPO (journées portes ouvertes):

- Les journées portes ouvertes auront lieu Samedi 23 février et le samedi 5 avril, le matin.
- Les tuteurs participant à cette journée devront être présents à 8h afin de préparer le buffet, organiser les groupes de visite et revoir les différentes informations à donner aux visiteurs. Les tuteurs présents devront être sobres et vêtus de manière correcte.
- Les lycéens et leurs parents viendront à la faculté de médecine à partir de 9h.

La première partie de la matinée se déroulera dans les amphithéâtres : discours du doyen, présentation de la PCEM1, présentation du TAT, séance de questions/réponses avec les personnes présentes. Au cours de la seconde partie de la matinée, les lycéens et leurs parents sont répartis en petits groupes pour visiter rapidement la faculté et discuter avec des tuteurs autour du buffet.

- L'an dernier 650 personnes environ étaient présentes aux JPO.

→ Concours blanc (CCB):

- Il aura lieu le samedi 29 mars de 8h à 18h.
- L'année dernière les sujets étaient de qualité et avaient été en partie corrigés par des professeurs. Mais seulement 200 étudiants de P1 étaient présents dans chaque faculté, ce qui rendait le classement du concours blanc peu représentatif.
- Cette année, les responsables de matière doivent préparer des sujets de qualité et les faire corriger par les professeurs si possible. Un nombre plus important d'étudiants de P1 est attendu. Pour que la présence au concours blanc soit considérée comme un événement optionnel obligatoire, les tuteurs venir au concours blanc durant une demi journée au moins (7h à 12h ou 13h à 19h).
- Les tuteurs devront venir à 7h afin de préparer les amphithéâtres : coller les numéros sur les tables, installer les brouillons et les feuilles de coche...

Des tuteurs devront rester après le concours blanc afin de ranger l'amphithéâtre pour qu'il soit propre le lundi matin.

- Les inscriptions pour le concours blanc seront ouvertes à tous les étudiants de P1. Elles débuteront après le 14 mars (jour de résultats de la première partie du concours). Les modalités d'inscription seront déterminées lors de la prochaine réunion de bureau.
- Il a été proposé de réaliser des sujets pour un deuxième concours blanc qui ne serait pas réalisé à la faculté mais qui serait disponible sur tutoweb et que les étudiants de P1 pourraient télécharger pour le réaliser quand ils le souhaitent pendant leurs révisions. Mais des responsables de matières présents à l'AG ont fait remarquer qu'il serait difficile de faire corriger ce sujet par des professeurs (si ils ont déjà corrigé les sujets du CCB précédent).

Il sera donc laissé à l'appréciation des responsables de chaque matière de réaliser un autre sujet de type concours en fonction du nombre et de la qualité des QCM dont ils disposent.

→ **Évènement optionnel obligatoire et validation d'heures:**

- Beaucoup de tuteurs posent des questions au sujet de la validation d'heures et des évènements optionnels obligatoires. Le président a tenu à rappeler qu'un tuteur qui s'investit un minimum dans l'association participe facilement à des évènements optionnels (il existe au moins 15 façons de réaliser un évènement optionnel obligatoire, la liste est présente sur tutoweb).

La validation d'heures ne doit pas être considérée comme une fin. Le tuteur doit pouvoir se satisfaire simplement de l'aide qu'il a apporté aux étudiants de P1.

Un membre de l'AG a demandé s'il avait été envisagé de supprimer la validation d'heures pour que seule les personnes réellement motivées participent au Tutorat.

Le bureau n'a pas envisagé de supprimer la validation d'heures mais a envisagé de retirer certains évènements de la liste des évènements optionnels.

La solution n'est pas de supprimer la validation d'heures mais d'être ferme. L'an dernier certains tuteurs n'ont pas validé leurs heures et il en sera de même cette année pour les tuteurs qui n'ont pas rempli les différents critères. Le sérieux avec lequel est réalisée la validation d'heures détermine la confiance des doyens.

→ **Point trésorerie:**

- Le trésorier a présenté l'évolution du budget de l'association depuis le 1er juillet 2007.

Budget prévisionnel 2007 - 2008 du Tutorat

Dépenses	
<i>Polycopiés</i>	
Nombre de commandes	1800
Montant perçu moyen	20,18 €
Coût réel moyen	22,38 €
Montant perçu total	32 249,80 €
Coût réel total	35 772,80 €
Total	3 523,20 €
<i>Dépenses diverses</i>	
Plaquettes et flyers Tutorat (INFOSUP 2007 et inscription)	1 500,00 €
TuF Rentrée (pré-rentrée universitaire)	1 500,00 €
Maintenance du lecteur optique	1 198,00 €
Concours blanc	900,00 €
Tutonews	712,00 €
Impressions diverses	800,00 €
Fournitures de bureau	500,00 €
Primes d'assurances	422,00 €
Autocollants pour les numéros d'anonymat	383,33 €
Cartes photocopies pour responsables de matière	330,00 €
Dossiers d'inscription + informations tuteurs	223,64 €
Site internet (hébergement + nom de domaine)	172,22 €
Frais de télécommunication	150,00 €
Journées Portes Ouvertes	100,00 €
Badges	80,00 €
Affranchissement	50,00 €
Frais de déplacement	50,00 €
<i>Déficit sur l'exercice précédent</i>	- €
TOTAL	12 372,39 €

Recettes	
<i>Partenariat privé</i>	
Banque populaire	5 000,00 €
Dons de particuliers	10 000,00 €
<i>Partenariat institutionnel</i>	
Faculté de Chirurgie Dentaire	1 500,00 €
FSDIE	3 000,00 €
<i>Excédent sur l'exercice précédent</i>	16 984,66 €
TOTAL	36 464,66 €

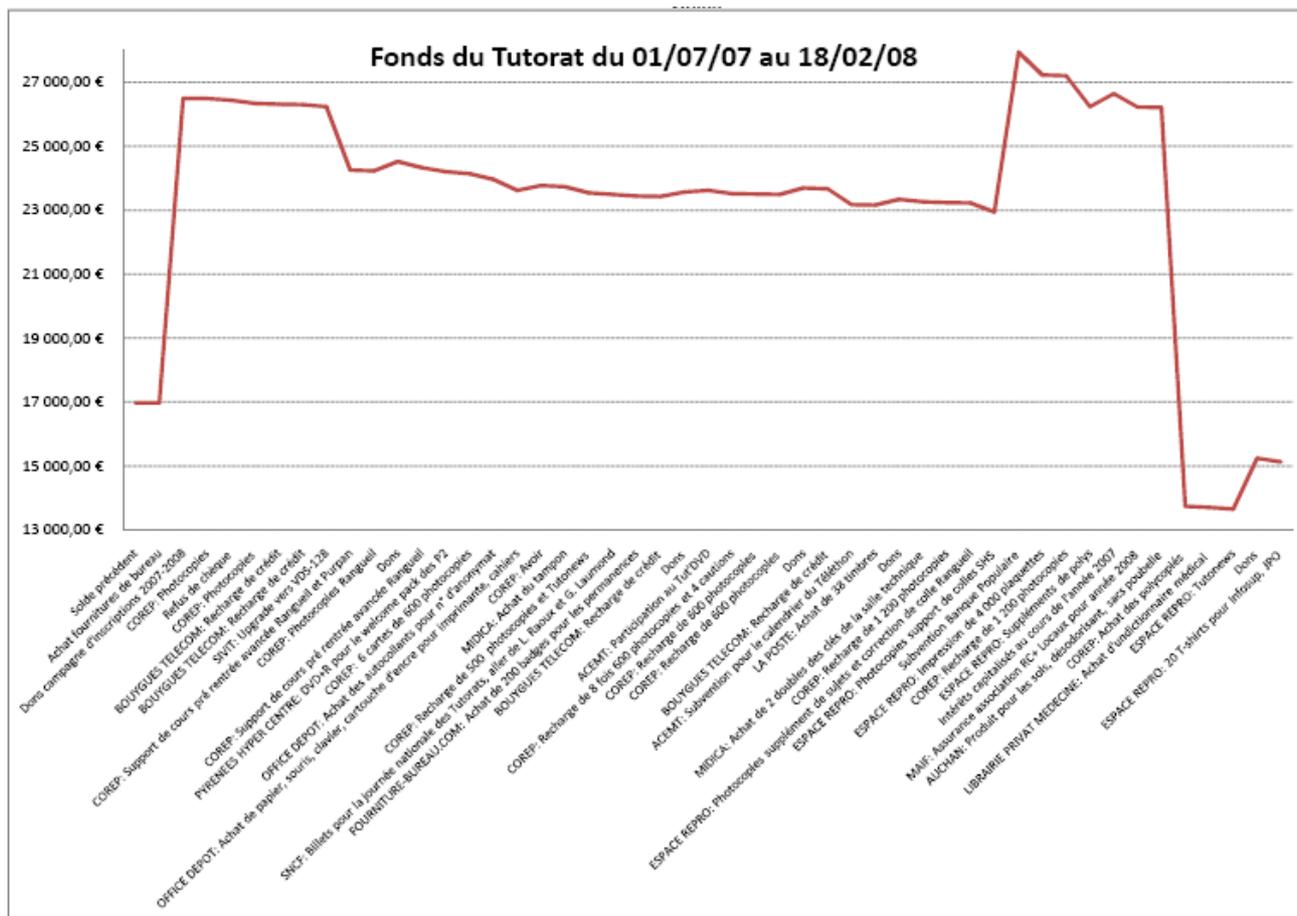
SOLDE	24 092,27 €
--------------	--------------------

UTILISATION DU BUDGET

Poste de dépense	Montant prévu	Montant engagé	% engagé	Montant Restant
Polycopiés	3 523,20 €	12 474,32 €	354,06%	-8 951,12 €
Plaquettes et flyers Tutorat (INFOSUP 2007 et inscription)	1 500,00 €	717,60 €	47,84%	782,40 €
Tut' Rentrée (pré-rentrée universitaire)	1 500,00 €	2 061,55 €	137,44%	-561,55 €
Maintenance du lecteur optique	1 196,00 €	- €	0,00%	1 196,00 €
Concours blanc	900,00 €	- €	0,00%	900,00 €
Tutonews	712,00 €	356,92 €	50,13%	355,08 €
Impressions diverses	600,00 €	300,73 €	50,12%	299,27 €
Fournitures de bureau	500,00 €	213,17 €	42,63%	286,83 €
Primes d'assurances	422,00 €	418,70 €	99,22%	3,30 €
Autocollants pour les numéros d'anonymat	383,33 €	342,30 €	89,30%	41,03 €
Cartes photocopies pour responsables de matière	330,00 €	212,95 €	64,53%	117,05 €
Site internet (hébergement + nom de domaine)	172,22 €	69,37 €	40,28%	102,85 €
Dossiers d'inscription + informations tuteurs	223,64 €	223,64 €	100,00%	- €
Frais de télécommunication	150,00 €	55,00 €	36,67%	95,00 €
Journées Portes Ouvertes	100,00 €	- €	0,00%	100,00 €
Badges	60,00 €	57,84 €	96,40%	2,16 €
				29,48 €
				2,80 €
				-77,00 €
				5 276,42 €

RECETTES PERCUES

Poste de recette	Montant prévu	Montant perçu	% perçu
Banque Populaire	5 000,00 €	5 000,00 €	100,00%
Dons de particuliers	10 000,00 €	10 306,81 €	103,07%
Dons d'entreprises	- €	500,00 €	
Faculté de Chirurgie Dentaire	1 500,00 €	- €	0,00%
FSDIE	3 000,00 €	- €	0,00%
Total	19 500,00 €	15 806,81 €	81,06%



- Concernant les photocopies du Tutorat, le trésorier a expliqué la dépense importante qu'ils ont représenté. Lors du 1er trimestre, la Banque Populaire devait imprimer gratuitement tous les photocopies noir et blanc. Ce partenariat comprenait un nombre limité de pages qui a été dépassé car le nombre de packs commandés par les étudiants de P1 a dépassé les estimations du TAT. La Banque Populaire a finalement demandé au Tutorat d'imprimer une partie des photocopies à ses frais. La Banque Populaire s'est engagée en échange à donner un mécénat au TAT en 2008 (car l'enveloppe 2007 est vide).
- Une subvention ministérielle de 8000 euros a été accordée au TAT afin de rémunérer les tuteurs. Cependant cela représenterait une somme de 40 euros par tuteur et ne correspond pas à l'engagement bénévole du Tutorat. Le bureau préfère utiliser cette subvention pour employer un stagiaire d'un IUT informatique ou de l'UPS afin de travailler sur le nouveau logiciel du TAT en cours de réalisation (voir le point Comenius).

→ Présentation des postes qui seront à pourvoir lors de la prochaine AG :

Les différents postes sont présentés lors de cette AG afin que les personnes intéressées puissent réfléchir, assister à d'éventuelles formations, assister à des réunions de bureau.

- Président :

Il est préférable que ce soit quelqu'un qui soit déjà au bureau qui assure ce poste car il faut déjà une certaine expérience et une parfaite connaissance du fonctionnement de l'association. Le président possède la charge de l'association d'un point de vue juridique. Son travail est surtout celui de la gestion d'équipe (bureau soudé, diplomatie...). Il doit aussi s'occuper des relations avec l'administration, et avec les partenaires. C'est un poste très intéressant qui demande beaucoup de temps. Le président doit également se tenir au courant de tout ce qui se passe au niveau local et national (concernant les tutorats et la P1).

- **Vice-président :**

Il s'occupe de la communication (Infosup, communiqués de presse...) et des partenariats. Concernant le projet de partenariat avec les écoles de commerce, lorsque le vice-président actuel a contacté les écoles, les étudiants avaient déjà choisi des projets. Cependant il serait intéressant que le prochain vice-président contacte plus tôt les écoles de commerce afin de réaliser ce projet.

- **Trésorier :**

Une annonce générale a été mise sur le forum des tuteurs de tutoweb afin de présenter ce poste. Des dates de formation sont proposées sur cette même annonce.

- **Secrétaire :**

Il doit préparer les ordre du jour (ODJ) et les compte rendu (CR) des différentes réunions du Tutorat. Ce poste est loin d'être celui qui prend le plus de temps au bureau. Ceci permet d'aider d'autres membres du bureau dans leur travail lorsqu'il sont très occupés.

- **Responsable archivage :**

La pré-rentree représente la plus grande partie du travail du responsable archivage. Il doit donc établir un maximum de contacts avec les futurs P2 sur la chaine d'inscription en Juillet. Il est préférable que tous les supports de la pré-rentree soient prêts fin juillet. Pendant l'année, le responsable archivage travail beaucoup en collaboration avec le responsable imprimerie. Concernant les photocopiés, l'année prochaine le responsable archivage devra surtout organiser un travail de relecture. Une formation sera proposée début mars.

→ **Élection des membres d'honneur:**

Un membre d'honneur est quelqu'un qui a apporté beaucoup au TAT quand il était tuteur, qui continue à se tenir informé des projets du TAT, et à qui le bureau par exemple peut demander conseil lorsqu'il se trouve face à une difficulté. Ce sont des personnes qui peuvent continuer à contribuer au développement du TAT. Ces membres d'honneur ont un droit de vote en AG et une place au conseil d'administration.

● **Membres proposés par le bureau :**

- Xavier ELHARRAR : fondateur du Tutorat qui a une grande expérience dans le monde associatif.
- Jean-Christophe LECOMTE : premier président du TAT.
- Alban COSSIE : premier trésorier du TAT.
- Thomas PARICAUD : ex webmaster qui a modifié tutoweb et travaille sur le projet Comenius.

● **Membre proposé par l'AG :**

- Salim KANOUN : ancien vice-président qui a permis au Tutorat d'évoluer, notamment grâce aux photocopiés.
Le bureau n'avait pas proposé Salim car son départ du Tutorat ayant été accompagné de problèmes, le bureau pensait qu'il avait tourné la page et ne souhaitait plus s'investir au Tutorat.

Xavier, Jean-Christophe, Alban et Thomas ont accepté d'être cités pour l'élection de membres d'honneur. Salim a refusé d'être présenté à l'élection de membres d'honneurs car la définition de ce statut ne lui convenait pas.

○ **Élection des membres d'honneur:**

- Alban COSSIE :

Aucune personne s'est abstenue.
41 personnes ont voté pour Alban
0 personnes ont voté contre Alban
Alban Cossia a été élu à l'unanimité membre d'honneur.

● J.C. LECOMTE :
1 personnes s'est abstenue.
40 personnes ont voté pour Jean-Christophe.
0 personnes ont voté contre Jean-Christophe.
J.C. Lecomte a été élu membre d'honneur.

● Xavier ELHARRAR :
Aucune personne s'est abstenue.
41 personnes ont voté pour Xavier.
0 personnes ont voté contre Xavier.
Xavier Elharrar a été élu à l'unanimité membre d'honneur.

● Thomas PARICAUD :
Aucune personne s'est abstenue.
41 personnes ont voté pour Thomas.
0 personnes ont voté contre Thomas.
Thomas Paricaud a été élu membre d'honneur à l'unanimité.

→ **Comenius:**

Les objectifs de ce logiciel sont :

- remplacer tutosoftware (logiciel qui gère les inscrits et les résultats des colles)
- être assez malléable pour pouvoir s'adapter à la réforme de la rentrée 2009.
- permettre une gestion plus complexe.

Thomas P. projette de joindre un site internet qui remplacerait tutoweb.

Comenius a été conçu de manière modulaire afin de permettre de possibles extensions. Par exemple, un des projets est de créer une base de données de QCM qui faciliterait le travail des responsables de matière (et pourrait permettre de faire des colles en ligne).

Le projet a été présenté à d'autres tutorats de France qui paraissent intéressés. Lorsque le projet sera terminé, il sera disponible en tant que logiciel libre pour les autres tutorats.

Thomas a réalisé tout le travail de conception (rédaction d'un cahier des charges de 80 pages). Il faut maintenant faire la programmation.
Un stagiaire informatique pourrait être employé pour ce projet.

→ **Permanence des résultats:**

Cinderella s'occupe d'organiser ce projet. Elle a contacté un professeur de psychologie qui intervient à Purpan. Ce professeur ferait une petite conférence pour les tuteurs qui participent à la permanence spéciale.

Concernant la réorientation, un polycopié sera disponible. Il a été remis à jour par Frédéric BALEN. Des étudiants qui ont réussi leur réorientation après la P1 seront présents. Les tuteurs qui connaissent des personnes qui ont réussi leur réorientation et qui voudraient venir à la permanence résultat doivent contacter Frédéric BALEN (pseudo sur tutoweb : seven).

Un tuteur a proposé de retirer la permanence résultat des événements optionnels obligatoires afin que seules les tuteurs réellement motivés y participent.

Motion votée : « Qui souhaite que la permanence résultat ne fasse plus partie de la liste des événements optionnels ? »

Toutes les personnes présentes à l'assemblée générale ont pris part au vote.

Aucune personne ne s'est abstenue.

41 personnes ont voté POUR

aucune personne n'a voté contre.

La motion a été adoptée à l'unanimité : la permanence résultats ne fait plus partie de la liste des événements optionnels.